

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LIMOGES



**Samedi 14 mai et Dimanche 15 mai 2022
au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges**



Mail : golf-club-limoges@wanadoo.fr – Tél :05.55.30.28.01

www.golfclublimoges.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I. CONDITION DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français et étrangers, répondant aux exigences des règles de statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35 €** ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs majeurs licenciés en France devront présenter **un Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition** (Si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié) et qui devra avoir été enregistré par leur club avant le début de l'épreuve ou, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

- Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Pour les joueurs majeurs non licenciés en France, fournir un certificat médical lors de l'inscription.

Pour les joueurs mineurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Épreuve non-fumeur : voir Vade-mecum §1.2-2 (5).

II. FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

1 Série Messieurs : (Catégorie 09 en 2021) comprenant 93 joueurs au maximum d'index ≤ à 11.4

1 Série Dames : (Catégorie 10 en 2021) comprenant 27 joueuses au minimum d'index ≤ à 15.4

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus, ceci à la date de clôture des inscriptions

Wild Cards : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur.

Il sera réservé 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index soit 9 messieurs et 3 dames. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la **date de clôture des inscriptions le 30 avril 2022**. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le mardi 03 mai 2022

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs : les départs se feront pour le 1er tour. : En fonction des index de la liste d'entrée, coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). On fera jouer d'abord le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. –

Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

III. ENGAGEMENTS

Les inscriptions sont à adresser par écrit avant 30 avril 2022 minuit au :

**Golf-Club de Limoges
26 Avenue du Golf, 87000 LIMOGES.**

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles sont accompagnées du **bulletin d'inscription et des droits d'inscriptions** fixés comme suit :

	Extérieurs	Membres
Adultes	70€	30€
Jeunes licenciés FFGolf de 25 ans et moins (Nés en 1997 et après)	30€	15€

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 30 avril 2022 à minuit.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du 30 avril 2022 reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Journée d'entraînement : Les joueurs pourront réserver 1 parcours d'entraînement gratuit le 13 mai 2021, sur réservation préalable auprès du secrétariat du golf municipal pendant ses horaires d'ouverture (05.55.30.21.02.).

Clôture des inscriptions : Au-delà de la date limite d'inscription, le comité de l'épreuve complétera les inscriptions selon les directives du vadémécum 2022.

IV. REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut de chaque série seront récompensés lors du cocktail le soir du 2ème tour.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

V. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

VI. TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au Tableau officiel qui sera à l'accueil du Golf Municipal de Saint Lazare. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

VII. MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires en vigueur au moment de la compétition seront à respecter scrupuleusement tout au long de la compétition et seront précisées dans les règles locales particulières affichées au tableau officiel.



GRAND PRIX DE LA VILLE DE LIMOGES

Samedi 14 et Dimanche 15 mai 2022
au Golf de Saint Lazare, 87000 Limoges



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....
 PRÉNOM.....
 Sexe.....
 Date de naissance/...../.....
 Numéro de Licence.....
 Adresse Postale :

 Numéros de téléphone :
 Portable :Domicile
 E-mail.....

Club :
 INDEX au jour de l'inscription :
 Droit de jeu fédéral acquis le :/...../2022

(Veuillez cocher les cases correspondantes)

- J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.
- Je règle mon inscription de 70 € pour les **joueurs extérieurs** par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges
(Comprenant la journée de l'entraînement, du tour 1 et du tour 2) 1 règlement par joueur.
- Je règle mon inscription de 30 € pour les **joueurs membres** du Club par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges
(Comprenant la journée de l'entraînement, du tour 1 et du tour 2) 1 règlement par joueur.
- Je règle mon inscription de 30 € pour les **jeunes de – de 25 ans extérieurs au Club** par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges
(Comprenant la journée de l'entraînement, du tour 1 et du tour 2) 1 règlement par joueur.
- Je règle mon inscription de 15 € pour les **jeunes de – de 25 ans membres du Club** par chèque à l'ordre du Golf-Club de Limoges
(Comprenant la journée de l'entraînement, du tour 1 et du tour 2) 1 règlement par joueur.

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le samedi 30 avril 2022 à minuit**, à :

Golf-Club de Limoges
Avenue du golf
87000 LIMOGES

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 05.55.30.28.01

Email : golf-club-limoges@wanadoo.fr Site internet : www.golfclublimoges.com

Liste des hébergements conseillés pour le Grand Prix de la Ville de Limoges.

Tous ces hébergements sont à proximité du Golf Municipal de Saint Lazare.

<i>Nom de l'Hôtel</i>	Adresse	Coordonnés
Le Golf Saint Lazare ***	Avenue du Golf 87000 LIMOGES	05 55 06 00 00 contact@golfsaintlazare.fr www.golfsaintlazare.fr
Hôtel BLACK & GREEN ***	270, route de Toulouse 87000 LIMOGES	05 55 06 25 25 www.blackngreen.fr
Chéops 87	55, rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs 87000 LIMOGES	05 55 30 08 10 cheops-87@orange.fr www.cheops87.com
KYRIAD LIMOGES SUD ***	2, rue Louis Blériot Zone Industrielle du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 06 07 07 kyriad.limoges-sud@orange.fr www.kyriad.fr
Comfort Hôtel **	6, avenue du Ponteix 87220 FEYTIAT	05 55 31 23 28 comfortlimoges@wanadoo.fr www.comforthotellimogessud.fr
Appart'City Limoges ***	3, rue Chaudron 87000 LIMOGES	05 55 43 37 40 www.appartcity.com